



2026

Santé mentale au travail : Enjeux et responsabilités managériales

Aujourd'hui, la santé mentale en entreprise est un enjeu clé pour garantir la performance et le bien-être des équipes. Cette formation vous permettra d'identifier les signaux de mal-être, et de mettre en place des actions concrètes pour les prévenir. Destinée aux managers, elle offre des outils pratiques pour créer un environnement de travail sain, renforcer la cohésion et favoriser l'engagement.

Baie-Mahault Jarry

Les dates :

Formule inter
entreprise / Date
lundi 9 mars 2026

Objectif de cette formation

- Comprendre les enjeux de la santé mentale en milieu professionnel et comprendre les raisons de la grande cause nationale en France en 2025
- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Identifier les signaux d'alerte et les situations à risque.
- Connaître les responsabilités du manager en matière de prévention
- Mettre en place des actions concrètes pour définir et promouvoir le bien-être mental au sein des équipes
- La formation est axée sur l'application pratique d'un plan d'action facile à retenir et à appliquer

Modalité d'évaluation : chaque participant répond à un quiz de positionnement en entrée de formation. Il y a des quiz de connaissance sur les enjeux principaux avec une évaluation du stage.

Contactez nous au 05 90 92 32 99 ou au 06 90 65 91 10
ou par mail : contact@travailleursdanslesiles.com

www.travailleursdanslesiles.com

immeuble California - Moudong sud - ZI de Jarry - 97122 Baie-Mahault

Modalité et délais d'accès : Toute entreprise qui souhaite inscrire ses équipes envoie un formulaire joint soit par mail soit via le site internet. La réponse dans les 24 h, acte la réservation qui est confirmée après le versement de l'acompte de 50%

Accessibilité : Nous faisons en sorte d'adapter l'accueil et la pédagogie à l'ensemble de nos participants. Signalez-nous toute situation qui amènerait à un aménagement spécifique (ex : handicap) pour en étudier la faisabilité

Tarif inter entreprise :

1095€ TTC

Durée : 7 heures de formation de 9h à 17h / Tarif par participant

Déjeuner non compris

05 90 92 32 99

06 90 65 91 10

Pour qui ? Tous managers au sein des organisations, personnel transverse en charge QVT et instances

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire.

ANIMÉE PAR : MADLY

BIENVILLE / Formatrice coach consultante experte en communication relationnelle et développement personnel. Maître praticienne PNL - Intervenante systémique & stratégique & 20 ans d'expériences en fonction support dans l'Entreprise

Secouriste en santé mentale avec un double regard (coach et manager) Accompagnement coaching pour permettre le suivi



Programme : **Santé mentale au travail – de quoi parle-t-on** Poser un cadre clair, juridique et opérationnel. Distinguer santé mentale, bien-être et inconfort professionnel à partir des définitions de l'OMS et des repères du droit du travail.

Comprendre ce qui relève d'un risque psychosocial ou d'un manquement managérial. Les données clés et réalité du terrain : état des lieux chiffré en France, en Guadeloupe et dans les entreprises : absentéisme, burn-out, désengagement, turnover, contentieux prud'homaux. Déconstruire les idées reçues qui exposent l'entreprise : « fragilité individuelle », « problème personnel », « manque d'engagement ». **Enjeux managériaux et obligations légales.** Situer clairement la responsabilité du management. Comprendre ce que la loi attend concrètement des managers, au-delà des intentions. Le cadre légal applicable : Code du travail et obligation de sécurité, prévention des risques psychosociaux et DUERP, apports de la jurisprudence récente, QVT, responsabilité civile, pénale et disciplinaire. Le rôle du manager dans la prévention. Identifier ce qui relève de l'inaction fautive, du comportement inadapté, du manquement à l'obligation de vigilance. Les risques pour l'organisation : risques humains, juridiques, financiers et réputationnels. Quand un climat dégradé devient un risque contentieux avéré. **Repérer les signaux faibles pour éviter les situations à risque.** Développer une attention managériale juridiquement responsable. Les comportements et situations à surveiller : Irritabilité, retrait, isolement, perte d'efficacité, tensions répétées. Les postures managériales à adopter pour se protéger juridiquement, les erreurs fréquentes qui aggravent les situations, quand, comment et qui alerter. La boîte à outils systémique, les posture d'écoute active et de communication responsable. **Coopérer avec les acteurs internes et externes pour ancrer une dynamique collective.** Rôle du service RH, de la médecine du travail, des représentants du personnel. Les dispositifs d'accompagnement (cellule d'écoute, médiation, coaching, psychologues). L'importance de la formalisation des procédures internes de signalement ou d'alerte.

